

*Et si je vivais maintenant! Si je vivais tranquillement, heureusement, musicalement? Oh! la plaisante affaire!... Essayons.* (Berlioz, p.7) Sur un emploi particulier de *si*.  
in : Elisabeth Richard, Marie-Claude le Bot, Martine Schuwer, Franck Neveu, *Aux marges des grammaires*, p.U. Rennes, 2010, 241-250.  
Claude Muller (Bordeaux-3 & ERSS, UMR 5610)

On connaît la répartition des *si* en grandes catégories répertoriées par les grammairiens, les *si* adverbiaux des comparatives et des consécutives, le *si* "prédicatif" des réponses, les conjonctions *si*, hypothétiques et interrogatives indirectes, avec leurs variantes et sous-catégories (par exemple le *si* des reprises de question, ou encore le *si* exclamatif, qui figure dans les deux catégories adverbiale et conjonction (*il est si gentil! Admirez si c'est beau!*). Dans le panorama des *si*, peut-être en forme de continuum (Muller 1994), il reste des figures mineures à inventorier, comme l'emploi ci-dessus: ce n'est pas vraiment une exclamative, même si cet énoncé suppose de l'emphase; ce n'est pas une interrogative, directe ou indirecte, mais c'est assez proche de l'interrogation pour permettre un point d'interrogation dans la seconde occurrence. Ce n'est pas vraiment une hypothèse, parce que l'énoncé est complet et que la protase supposée ne demande aucune apodose. D'ailleurs, une des valeurs de l'hypothèse en est totalement exclue, c'est celle qui s'appuierait sur un véritable imparfait : *si je perdais mon chemin, je demandais de l'aide aux passants*. L'imparfait est dans nos exemples un véritable futur énonciatif, comme on en trouve dans les hypothétiques, il n'est pas tourné vers le passé<sup>1</sup> comme il le serait dans: (1) *le fantôme se disait avec regret: si je vivais maintenant, je ne referais pas les erreurs que j'ai commises autrefois*. On voit bien aussi que, dans la phrase de Berlioz, on n'est pas dans la supposition mais dans l'action. Ce qui est en jeu, ce n'est pas la connaissance d'un fait (cet aspect particulier du rapport au réel, qui caractérise l'interrogation indirecte), ni même la supposition d'un fait entraînant certaines conséquences.

Ce qui caractérise cet emploi, c'est que la construction se suffit à elle-même et relève du *faire*, non du *croire*: on est dans la modalité de l'injonction, dans une de ses formes amoindries, la suggestion. Autrement dit, il existe un *si* énonciatif qui fait pendant au *que* de souhait ou d'ordre, et qui semble largement méconnu des grammairiens.

Dans les études sur *si*, cet emploi n'est guère étudié<sup>2</sup>, même s'il est parfois reconnu: Wilmet, 2003, § 682 de sa grammaire critique, donne un exemple: "Si vous arrêtez de fumer?" parmi des exemples très différents avec le commentaire suivant: "Arrêtez donc de votre plein gré" et en liant cet emploi à d'autres dans lesquels *si* "projette en filigrane l'énoncé de signe inverse": *si je t'aime = comment oses-tu nier que je t'aime*". Cette rapide analyse ne nous semble pas satisfaisante.

Chez Grevisse, dans une sous-partie de la rubrique du *si* "introduisant une supposition ou une hypothèse, on a notre construction (§2532b dans mon édition). Elle est cependant associée à d'autres constructions à orientation très différente: "Si peut servir à marquer un souhait (avec l'irréel), une suggestion, une forte affirmation, un mouvement d'indignation ou de crainte; en particulier, il s'emploie avec la valeur de "le fait que", "de ce fait" que", pour introduire une subordonnée

<sup>1</sup> Si on admet que le sens le plus immédiat de (1) est celui qui renvoie au passé (*j'ai vécu autrefois*): cette interprétation est évidemment absente du texte de Berlioz, qui se pose comme n'ayant pas vraiment vécu.

<sup>2</sup> Je suis de ceux qui n'ont pas examiné cet emploi (Muller, 1994), que je considérais simplement comme une variante des hypothétiques.

dépendant de certains verbes de sentiment (le plus souvent pris négativement). Un exemple comme:

(2) Si nous allions visiter la Forêt-Vierge? (M. Prévost)

est donc associé à des exclamatives et à des constructions à valeur réellement hypothétique: *Ce fut miracle s'il ne se rompit pas le cou.*

Dans une note, M. Noailly a bien reconnu cet emploi, citant *L'éducation sentimentale* de Flaubert: (3) *Il est tard; si nous partions?* mais elle l'associe à des emplois différents qui ne sont pas injonctifs: *Si vous aviez vu quelle douce petite vie nous faisons!* (Paul Bourget). Son analyse y voit seulement l'expression d'un souhait ou d'un regret, et elle les rattache aux systèmes hypothétiques classiques: (ce sont) "nettement des subordonnées, avec ellipse de principale". A mon sens, ce n'est pas le cas dans l'emploi qui nous intéresse.

Damourette & Pichon consacrent un paragraphe à l'emploi qui nous intéresse (vol. VI, §2164). Ils proposent un exemple inventé: "Si nous allions à Luna-Park..." et citent Musset avec le dialogue suivant:

(4) Octave: - Si tu escaladais les murs?

Célio: - A quoi bon, si elle ne m'aime pas?

Octave: -Si tu lui écrivais?

Célio: - Elle déchire mes lettres et me les renvoie.

Octave: - Si tu en aimais une autre?

Célio: - Le souffle de ma vie est à Marianne.

(Musset, *Les caprices de Marianne*, I, 4)

Cependant, leur analyse de cette construction est doublement erronée, à mon sens: d'abord parce qu'ils lient cet emploi à celui vu au paragraphe précédent (§2163) qui montre que le *si* "hypothétique" introduit des faits "pleinement réels", la construction ayant pour fonction de montrer une inférence; ce sont des constructions comme:

Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. (J.J. Rousseau, *Emile*).

Passant à la construction interrogative illustrée par Musset, ils disent: "C'est également à la fonction d'assomption, de réalisation mentale, que se rattache le rôle familier de *si* pour proposer quelque chose". A mon sens, ce n'est pas du tout la même chose. L'autre erreur de D & P consiste à chercher une principale: "*Pour pouvoir toujours compléter la phrase au moyen d'un fait conditionné, il faudrait choisir celui-ci fort vague, fort peu significatif: 'Si tu escaladais les murs, qu'en adviendrait-il?'*". Ce faisant, ils déplacent l'interrogation de la prétendue subordonnée vers une principale imaginaire. Ils se ravisent d'ailleurs: "*En réalité, là comme partout ailleurs, la notion de sous-entendu est inutile. Si a son rôle de réalisation mentale: 'Posons comme réalité que tu escalades les murs', et la sous-phrase, prise factivement avec valeur allocutoire devient une phrase interrogative*". L'embarras est perceptible, et le rôle pleinement "illocutoire" -comme on dirait maintenant- de cette construction n'est pas reconnu: la curieuse combinaison d'une factivité posée, à la manière d'un impératif, et de l'interrogation attribuée à une sous-phrase qui "devient" une phrase n'est pas claire du tout.

Dans son article sur *et* initial dans les interrogations, F. Lambert (1994) donne deux exemples de notre construction, une hypothèse d'ailleurs et non une suggestion dans les deux cas; voici le premier, repris à plusieurs reprises::

(5) Les hommes politiques la promettaient, les experts la prévoient...Mais toujours rien à l'horizon. La reprise n'est pas là! Et si l'on s'était trompé de diagnostic? (*Le Nouvel Observateur*, 1542, 3-9 septembre 1992, 53).

Il parle aussi de "subordonnée". Cependant, son traitement est énonciatif, et centré

sur *et* plutôt que sur *si*. Il suppose que le *et* qu'on trouve en abondance dans ces constructions (pas seulement les interrogatives en *si*) signale un fonctionnement prédicatif, qui fait de façon assez spectaculaire dans certains cas d'un nom peu interprétable un question:

- (6) - Et Eudora Drew?  
- Eudora Drew?

(Lambert, op. cit., 250)

Ce n'est que dans le premier cas qu'on a une interprétation naturelle de question à propos de, impliquant un prédicat; cette valeur n'est guère reconstituée dans le second cas. Cette valeur prédicative de *et* conduit, selon l'auteur, à "transférer le fonctionnement prédicatif et l'interrogation elle-même sur *et*." Dans la construction "*et si*", l'auteur va plus loin: "Le même processus aboutit peut-être à une coalescence dans le cas de la tournure *Et si?* interrogative".

L'idée est intéressante: l'association *et si* est en effet très fréquent, comme on va le voir, mais elle n'est pas exclusive: les interprétations qui nous intéressent existent aussi avec *si* initial, comme on l'a déjà constaté.

Chez B. de Cornulier, 1985, on trouve examinés "Treize *si* à la douzaine" (p. 56) tous parmi les *si* de type hypothétique, mais il n'y a qu'une remarque en passant sur la question (en *et si*) dans un contexte qui implique d'une part l'interprétation d'hypothèse et d'autre part la reconstruction au moins pragmatique d'une principale:

- (7) Ce soir je fais un tour. - Et s'il pleut? -En ce cas je regarde la télé.

Le commentaire sur *et* est également intéressant, dans une autre direction que celle proposée par F. Lambert. "En ajoutant le *et*, le questionneur présuppose que l'autre a pu oublier ou négliger ce cas de figure". Cela permet au premier interlocuteur de répondre différemment "sans se renier".

Les dictionnaires mentionnent et illustrent cet emploi dans le paragraphe des "hypothétiques"; dans le Petit Robert, cette construction est placée parmi celles des hypothétiques "dont la conclusion est sous-entendue, incomplète" (par exemple après des exemples illustrant des propositions en *si* dans des comparatives). On a donc la rubrique suivante: *en phrase interrogative, pour présenter une éventualité, une suggestion: "Et si elle se fâche? si elle rompt? Tant pis* (J. Romains); "*Si c'était moi qui te la donnait, la couronne...* (Gide). Dans la même rubrique est classée la construction ("littéraire") après *ou*: "Etes-vous souffrant, ou si c'est un méchant caprice?". C'est sans doute un emploi très différent, quant à la construction interrogative, elle n'est pas vue dans sa spécificité. Dans le Grand Larousse de la Langue Française, c'est dans la suite de la rubrique "Si exprime une supposition"; après des exemples de phrases indépendantes exprimant "le souhait ou le regret", se trouvent classés des emplois où "si peut exprimer une suggestion", avec deux exemples, l'un (exclamatif) de Flaubert, un autre de Huysmans (interrogatif): (8) "Si je lui écrivais sincèrement, là; une bonne fois si je lui fixais un rendez-vous?"

Sandfeld (1965) consacre un paragraphe aux emplois isolés des propositions conditionnelles (§222): hypothèse sans précision sur sa conséquence; souhait, regret; enfin, les constructions qui nous intéressent: "pour exprimer, sous une forme atténuée, une exhortation": (9) *Si madame veut bien s'asseoir. Je vais prévenir madame.* (Bourdet); *Si nous causions d'autre chose que de politique, voulez-vous?* (Zola); *Une idée! Si on montait sur l'Arc de Triomphe?* (Lavedan); et cet exemple du français populaire d'autrefois: *Il fait faim!...Si qu'on irait croûter?* (Gyp, *Les petits joyeux*).

Dans les exemples réels qu'on a pu examiner sur corpus, on a remarqué après

Frédéric Lambert le rôle très particulier du *et*: il ne coordonne pas, il marque, comme on le voit dans les cas où le contexte antérieur est fourni, une bifurcation mentale, l'ouverture d'un autre chemin de la pensée. Par exemple, dans le registre de l'hypothèse:

(10) Domenica voulait renoncer à sa quête lorsqu'elle s'aperçut qu'il ne restait, sur la liste des médecins à consulter, qu'un dernier rendez-vous: et si en l'annulant elle ratait l'occasion de se retrouver elle-même telle qu'elle s'aimait?

(H. Bianciotti, *Le pas si lent de l'amour*, 1995, 304-305.)

C'est la même chose dans l'exemple suivant, même si le propos est rapporté (question qui "revient" de temps en temps, donc également dans un cheminement de la pensée qui diverge:

(11) Ça te semblera peut-être stupide mais parfois je me pose cette question: " Et si je l'ai envoyé à la mort, ce jeune soldat?"

(Andreï Makine, *Le Testament français*, 1995, 229-230.)

Dans le registre de la suggestion, c'est la même chose en ce qui concerne *et* :

(12) De retour à la plage il n'y eut qu'un chuchotement de Monique: "- Et si vous veniez plus tôt dans l'après-midi?"

(B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, 582.):

Comment aboutit-on à cette construction?

Une construction classique à subordonnée existe bien, comportant également un *si* initial, puis une principale interrogative; l'ensemble est un système hypothétique classique:

(13) Et si le train trébuche et que les wagons perdent leur équilibre sur les rails, que deviendront les voyageurs et leurs bagages? (A. Amkoullel, *L'enfant peul*, 1991, 419).

(14) Et si nous tous, qui sommes en train de boire et danser, on nous demandait demain, au nom de notre pays, de partir pour une base d'entraînement, le ferions-nous? (P. Roza, *le chasseur zéro*, 1996, 97-98).

On peut supposer qu'on passe de la question sur la principale, lorsqu'elle est relativement déductible du contexte, à une question placée sur la seule proposition en *si*. Dans la plupart des cas, l'indépendante est simplement une hypothèse dont les interlocuteurs peuvent en silence mesurer les conséquences, ou une suggestion qui n'a pas de prolongement nécessaire. On peut donc éviter de chercher une principale fantômatique: la phrase en *si* peut être une vraie indépendante; dans d'autres cas, elle permet des inférences, laissées parfois à l'imagination des interlocuteurs; ce double aspect en fait une structure souple.

Pour l'hypothèse:

(15) C'est à elle seulement que, dans le rétroviseur, elle adresse son sourire: et si c'était elle, le Gang des Châteaux? (M. Rheims, *Les greniers de Sienna*, 1987, 109)

(16) -Laurence, et si j'étais enceinte?

(Ch. Aventin, *Le Cour en poche*, 1988, 210)

(17) Alors une Thérèse un peu dégoûtante (longs poils noirs sur les avant-bras) tendit le doigt vers le ciel: - Et si l'on voyait la grammaire de là-haut?

(E. Orsenna, *Grand amour*, 1993, 23)

(18) Au début, il m'est arrivé de m'interroger: "Et si mon prince pirate n'était qu'un mac?" (F. Dorin, *Les Vendanges tardives*, 105)

La suggestion est-elle autre chose qu'une hypothèse impliquant l'action des interlocuteurs? Il y a une différence essentielle: l'hypothèse est une vérité, un réel, qui peut être possible dans le présent sans être avéré; par exemple, (16) équivaut à la formulation d'une question modalisée: "Peut-être suis-je enceinte?" Par contre, la suggestion, en plus d'impliquer l'un au moins des protagonistes, et de façon active, est tout entière dans le futur, elle n'a pas de valeur de vérité dans le présent.

Dans les cas suivants, c'est sans ambiguïté qu'on peut parler de suggestion:

(19) Sur le seuil de son bureau, il s'apprêtait à la quitter lorsqu'il ajouta: " Et si je vous gardais encore quelques instants, notre directeur littéraire donne un verre..."

(M. Rheims, *Les greniers de Sienne*, 1987, 57)

(20) ...or, voilà, il faut bien que je vous le dise: à l'idée de m'éloigner d'ici, de ne plus vous revoir...Et si je vous tuais? - Vous iriez en prison. - Alors je vous blesserai légèrement.

(M. Rheims, *Les greniers de Sienne*, 1987, 200)

La réponse ci-dessus continue au conditionnel, et on remarque que le locuteur poursuit au futur.

Parfois, le contexte élimine toute ambiguïté:

(21) ...à table, la bouche pleine de salade, Stella proposa presque avec enjouement: - Et si on se tuait, mon biquet? L'envie s'emparait d'elle par périodes, comme mûrissent les cerises...

B. Beck, *Stella Corfou*, 1988, 104.

(22) Alors, Clara avait fait une suggestion: "Et si vous nous racontiez votre vie, oncle Thian?"

D. Pennac, *La petite marchande de prose*, 1989, 279.

La suggestion comporte essentiellement parmi les arguments un des interlocuteurs, elle est préférentiellement réalisée à l'imparfait, comme l'hypothèse; le contexte montre bien que ce temps s'insère en réalité dans une perspective future:

(23) Et si on faisait un gosse? Stéphanie: - Mon pauvre vieux! Tu veux faire un enfant? Encore faudrait-il que tu sois un homme!

E. Rochant, *Un monde sans pitié*, 1990, 15

Dans l'exemple suivant, entre hypothèse et suggestion, le locuteur évalue différentes possibilités divergentes (d'où la répétition des *et* comme autant de bifurcations mentales, alors que dans la citation de Berlioz en incipit, les deux phrases en *si* sont des variations d'une seule et unique suggestion) :

(24) Et la frange, je la garde ou pas? Et si je me faisais une queue de cheval! Et si je me rasais le crâne? Moi je faisais l'impossible pour lui donner des conseils, mais à la fin, elle me courait sur le haricot la copine. (F. Seguin, *L'arme à gauche*, 1990, 48)

(25) Il avait des yeux suppliants: - Et si vous me gardiez avec vous ce soir?

(E. Orsenna, *Grand amour*, 1993, 26-27).

(26) Vous, ton lamentable: -Et si on arrêta d'être fâchés?

(N. de Buron, *Chéri, tu m'écoutes? alors répète ce que je viens de dire...*1998, 193).

Il est intéressant de voir comment l'interlocuteur, dans un dialogue, réagit à une suggestion. Il peut la traiter comme une possibilité dont on évalue la faisabilité et les

conséquences:

(27) - Et si je racontais à mon tour au chauffeur ou à d'autres tout ce que vous venez de me dire? - Vous le pouvez bien sûr. Vous ne me verriez plus. Et peut-être personne ne me verrait plus. (J. d'Ormesson, *Le Bonheur à San Miniato*, 1987, 225).  
Il peut aussi réagir plus directement, en prenant plus en compte la suggestion d'action:

(28) Ça ne fait rien, disait-elle. J'irai au cinéma. - Et si Jean allait avec toi? - Mais non! disait Pandora. Allez donc voir tous les deux vos tueurs bien-aimés. Je déteste le sang. Je vous rejoindrai après le match. J. d'Ormesson, (*Le Bonheur à San Miniato*, 1987, 315).

Le présent est moins utilisé que l'imparfait; dans l'exemple qui suit, on a plus affaire à une hypothèse qu'à une suggestion, puisque la question est cette fois ouverte sur les conséquences: "Et si je refuse, que se passera-t-il?"

(29) J'ai envie de vous voir...comme l'autre nuit. Très envie. - Et si je refuse? dit Sylvain. - Si vous refusez, dit Diane d'une voix presque rêveuse, oh...vous ne refuserez pas longtemps. Vous n'êtes pas du tout idiot.

(G. Dormann, *La Petite main*, 1993, 109).

On peut par conséquent voir en (29) l'évocation sur le mode interrogatif d'une hypothèse sur le futur: supposons que P. La question s'ouvre alors sur ce que cette hypothèse peut entraîner comme conséquence plus ou moins prévisible.

Dans les cas les plus nets, l'hypothèse indépendante en *si* s'arrête à la seule éventualité soulevée, souvent comme une possibilité juste entraperçue, comme quelque chose qui vient soudain à l'esprit, le *et* accentuant cette sorte de bifurcation mentale vers quelque chose d'insoupçonné:

(30) De là sa bonhomie, sa tolérance, sa douceur...et si Dieu n'adhérait pas au strict monothéisme?

M. Serres, *Le Tiers-instruit*, 1991, 181.

(31) Et si le sage solaire se réduisait à un nain jaune?

M. Serres, *Le Tiers-instruit*, 1991, 183.

De l'hypothèse pure, sans implication langagière, le chemin qui mène à la suggestion est simplement l'implication active de l'un au moins des interlocuteurs dans l'hypothèse, et dans sa projection entière dans le futur. Il n'y a peut-être pas de frontière nette entre une hypothèse impliquant plus ou moins passivement un des interlocuteurs et une suggestion. Par exemple:

(32) Et si demain tu étais malade?

sera une hypothèse sur le futur ("Peut-être demain seras-tu malade") donc cette fois sans valeur dans le présent (contrairement à (30), (31)), si le protagoniste est envisagé comme passif; par contre (32) sera une suggestion si le locuteur pose "être malade" comme un choix d'action envisageable (par exemple une excuse pour éviter une autre action). La suggestion est d'abord suggestion d'action.

Cette demande d'agir se fait sur un mode qui permet à l'interlocuteur une échappatoire, celle de prendre la suggestion pour une simple hypothèse. Si la demande gêne, elle peut être traitée sur le mode conditionnel:

(33) - Si je vous raccompagnais jusque chez vous?

- Vous seriez en retard à votre travail

L'échange demande / refus peut alors être négocié dans un registre de politesse, comme une éventualité pour laquelle on envisage une conséquence négative.

Cela n'a pourtant rien à voir avec une construction souvent associée, à tort me semble-t-il, à notre construction (*et*) *si* (par exemple dans Sandfeld): la requête polie, qui n'est pas interrogative:

(34) Si Monsieur veut bien me suivre...

Le sens est très différent de:

(34') Et si Monsieur me suivait?

On est plutôt du côté de la requête (comme en (34)) dans l'exemple suivant:

(35) Et si vous voulez bien que je monte votre jument...C'est pour voir les gabelous passer.

F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995, 183.

Ces phrases sont des hypothèses comportant "vouloir bien", qui permettent une inférence : Si Monsieur veut bien me suivre, qu'il me suive; si vous voulez bien que je monte votre jument, je la monterai", inférence totalement déductible donc non prononcée, mais qui contient l'indication d'une action; alors que la suggestion en *et si* se suffit à elle-même énonciativement et sémantiquement; on n'a pas dans:

(35') Et si je montais votre jument?

l'inférence...*je la monterais* qui serait absurde: la suggestion est auto-suffisante.

Conclusion.

La construction en (*Et*) *si* interrogatif est une forme ouverte, soit une hypothèse dont la principale interrogative est laissée à l'imagination de l'interlocuteur, avec déplacement de l'interrogation sur l'hypothèse, soit une pure indépendante équivalant à une question modalisée, soit sur le présent ( *et si P = peut-être que P*), soit sur le futur. On passe de l'hypothèse à la suggestion lorsque l'un des protagonistes est impliqué, qu'il l'est activement et volontairement, et que l'interprétation est exclusivement future. La valeur énonciative est alors celle du "faire" et suppose rejet ou acceptation (auto-acceptation si la suggestion est à usage interne, comme pour Berlioz). Cependant la suggestion permet assez facilement une échappatoire pour l'interlocuteur, qui peut la traiter comme une éventualité plutôt que comme une demande. Très différente, la forme de politesse sans intonation interrogative se présente plutôt comme une protase hypothétique dont l'apodose, pas du tout interrogative, serait une invitation à agir: cette forme en *si*, contrairement à la suggestion, n'est pas auto-suffisante sémantiquement et anticipe sur une demande paradoxalement plus impérative que la suggestion. C'est donc au total trois constructions différentes en *si*: hypothèse sur le présent ou le futur, suggestion, requête, toutes trois à traiter en syntaxe comme des indépendantes, que notre analyse permet d'ajouter à la liste des propositions introduites par cette particule.

### Références:

Damourette J. & E. Pichon, 1911-1940: *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, D'Arthey.

Lambert F., 1994: "Et initial et interrogation: rencontre ou complicité?", *Travaux linguistiques du Cerlico*, 7-1, 237-258.

Muller C., 1994: "Combien faut-il distinguer de *si*?" dans: A.H. Ibrahim (éd): *Supports, opérateurs, durées*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 516, diff. Les Belles-Lettres, Paris, p.185-206.

Muller C., 1996: *La subordination en français*, Armand Colin.

Noailly M. , 2005: "Si dans l'exclamation indirecte ou l'alternative disparue", dans F.

Lambert & H. Nølke, *La syntaxe au coeur de la grammaire*, PURennes, 217-224.  
Sandfeld, Kr., 1965 (1977): *Syntaxe du français contemporain, Les propositions subordonnées*, Droz.